

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DATE :**

. de la convocation : 04.04.2024

. d'affichage : 19.04.2024

**N° de la délibération : 2024-98****NOMBRE DE CONSEILLERS :**

. en exercice : 63

. présents : 44

. votants : 59

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, LEPERE Didier, BOITEL Francis, LEGRAND Eric, ZOIS Christophe, Mme VASSEUR Julie, M. DUCAMPS Thomas, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. MERESSE Christian, WISSOCQ Jean-Marc, HINAUT Guy, FORMAN Nicolas, Mme GENSE Caroline, MM. MEREL Michel, MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, LEMAITRE Jean-Pierre.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.  
M. LEPERE Didier avait donné pouvoir à M. HAY Francis.  
M. BOITEL Francis avait donné pouvoir à M. VASSENT Christophe.  
M. LEGRAND Eric avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.  
M. ZOIS Christophe avait donné pouvoir à M. URIER Francis.  
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.  
M. DUCAMPS Thomas avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.  
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme DELEFORTRIE Luciane.  
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.  
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à M. SALOME André.  
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. PECRIAUX Lucas.  
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.  
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.  
M. DELVILLE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.  
M. LEMAITRE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. JOLY Vincent.  
M. DE WITASSE THEZY Charles était représenté par M. GRIFFON Patrice, suppléant.  
Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.  
M. MERESSE Christian était représenté par M. DEGENNE Laurent, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine.

-----  
OBJET :

**MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX DE LA NOUVELLE SCENE (HALL ET SALLE DE SPECTACLE) AU CENTRE SOCIAL POUR LA RESTITUTION DU VOYAGE EN ARGENTINE**

*Le centre social souhaite organiser le 20 avril 2024 une soirée dédiée à la restitution du projet de séjour solidaire en Argentine, offrant ainsi aux jeunes participants l'opportunité de partager leurs expériences. Cette soirée serait ouverte à tous : jeunes du séjour, familles, bénévoles, partenaires financiers, élus locaux, etc.*

*Dans le hall, une exposition retracera les temps forts du voyage. L'accès au hall sera gratuit, ou en participation libre, et ouvert à tous. Dans la salle de spectacle, une soirée sous forme de cabaret est prévue. Le repas sera payant et sera accessible sur inscription. Les recettes générées permettraient au centre social d'équilibrer le budget de la soirée.*

*Le centre social sollicite auprès de la CCES pour la mise à disposition des salles, du régisseur, des agents de sécurité et la vaisselle.*

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1511-7,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, par 57 voix pour, Mmes POLIN Justine, TOTET Fanny n'ont pas pris part au vote,

Approuve la mise à disposition à titre gracieux, de la salle de spectacle et du hall d'accueil pour le 20 avril 2024, comprenant les frais du régisseur, de la sécurité et de la vaisselle.

Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Le Secrétaire de séance

